COMMUNE D'YVOIR

Yvoir
Le Cœur de la Wallonie

PROJET D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

ATL
Accueil Temps Libre
Yvoir

Administration communale d'Yvoir
Service Accueil Temps Libre
082/610.333
justine.maury@yvoir.be

TABLES DES MATIÈRES

1. Nos valeurs
2. Nos implantations
3. L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi
4. Nos accueillantes
5. Contact
6. Annexes

LE DECRET

Le service ATL s'inscrit dans le décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire de 2003.

NOS VALEURS

- **Bien-être**
- **Autonomie**
- **Bienveillance**
- **Inclusion**

NOS IMPLANTATIONS

Accueil extrascolaire d'Yvoir

Place du Monument, 1 à Yvoir

Accueil centralisé pour les écoles d'Yvoir (école communale, école libre Notre Dame de Bonne Garde et école Libre St Vincent)

Accueil extrascolaire de Godinne

Rue du Pont, 59 à Godinne

Accueil encadré par 3 accueillantes. Une aide au devoir est proposée le soir.

Accueil extrascolaire de Mont-Godinne

Accueil extrascolaire Village des enfants : Avenue Dr. Gaston Therasse, 1 à Mont-Godinne

En collaboration avec l'accueil extrascolaire du Village des enfants du CHU-UCL Namur Site Godinne, un accueil y est proposé dès 6h30 le matin et jusque 19h ou 21h (une semaine sur deux) sur inscription uniquement.

Le trajet en car est organisé entre les deux implantations par le Village des enfants.

Rue du Centre, 63 à Mont-Godinne

Un accueil est assuré à partir de 7h30 le matin, avec une possibilité d'accueil dès 7h sur inscription via le site de l'école. L'école propose également un accueil en fin de journée jusqu'à 16h30. L'équipe est constituée de 2 accueillantes, l'une présente le matin et l'autre en charge de l'accueil du soir.

Accueil extrascolaire d'Evrehailles

Rue Sauvegarde, 9A à Evrehailles

Accueil centralisé pour les écoles d'Evrehailles (école communale et école libre maternelle Notre Dame de Bonne Garde). L'encadrement est assuré par 2 accueillantes.

Accueil extrascolaire de Dorinne

Place du Centenaire, 3 à Dorinne

L'accueil y est organisé par 2 accueillant(e)s. Une aide au devoir est proposée le soir.

Accueil extrascolaire de Durnal

Rue du Mianoye, 23 à Durnal

L'accueil y est organisé par 3 accueillant(e)s. Une aide au devoir y est proposée le soir.

Accueil extrascolaire de Spontin

Rue du Hêtre Pourpre, 3 à Spontin

L'accueil y est organisé dès 7h30 le matin par 1 accueillante. Un accueil est possible dès 7h sur inscription (infos p.7)

NOTRE ORGANISATION

L'accueil du matin

L'accueil du matin est proposé dès 7h dans les écoles communales. Toutefois, dans le cadre de la collaboration avec l'accueil extrascolaire du Village des enfants du CHU-UCL Site Mont-Godinne, il débute dès 6h30.

Ce temps d'accueil permet une transition en douceur entre le réveil à la maison et le début de la journée scolaire. Les enfants peuvent y participer à des activités calmes telles que la lecture ou des jeux tranquilles.

À leur arrivée, ils se présentent à l'accueillante pour faire scanner leur badge et enregistrer leur présence. L'accueil se termine à 8h15, moment où les enfants sont accompagnés dans la cour ou directement dans leur école*.

Les accueillantes profitent également de ce temps pour échanger avec les enseignants et leur transmettre d'éventuelles informations des parents.
Dès que la météo le permet, l'accueil se déroule en extérieur.

*Dans le cas des accueils centralisés (AES d'Yvoir, d'Evrehailles et de Mont), les enfants sont accompagnés du lieu d'accueil jusqu'à l'école par les accueillant(e)s.

L'accueil du soir*

Dans les accueils d'Yvoir, Godinne, Évrehailles, Purnode, Dorinne et Durnal, l'accueil du soir débute à 15h le lundi et à 15h15 les mardis, jeudis et vendredis. Il commence par une récréation, durant laquelle enseignants et accueillantes échangent sur le déroulement de la journée afin de transmettre aux familles les informations importantes lors du retour.

Ce temps d'accueil constitue une transition entre la concentration soutenue en classe et le retour à la maison. Les enfants profitent d'un moment de jeux libres dans la cour (quelle que soit la météo !), tandis que les élèves de primaire peuvent ensuite participer à une étude surveillée. Toutefois, les devoirs restent sous la responsabilité des parents.

Tout au long de l'accueil du soir, les enfants ont accès à divers jeux de société, livres et activités créatives.
L'accueil se termine à 18h.

Nos particularités

L'accueil de **Spontin** débute à 7h30 (avec une possibilité d'inscription dès 7h) via ce QR code

L'accueil de **Mont-Godinne** débute à 7h30 (avec une possibilité d'inscription pour un accueil dès 7h). Le soir l'accueil est entièrement organisé au Village des enfants du CHU-UCL Namur site Godinne. L'inscription matin se fait via ce QR code

Dans le cas des accueils centralisés (AES d'Yvoir et d'Évrehailles), les enfants sont accompagnés de l'école à l'accueil par leurs professeurs.

ACCUEIL DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Nos différentes possibilités :

Le service ATL propose un transport en car depuis les écoles vers différentes activités :

- Le Hall Omnisports du Maka (Accueil extrascolaire communal)*
- L'Académie de Godinne (inscription préalable requise aux différents cours via espace27@yvoir.be)**
- Le Village des Enfants du CHU-UCL Mont-Godinne (Accueil extrascolaire, sur inscription préalable via ...)

Le transport en car ainsi que l'accueil extrascolaire communal nécessitent une inscription préalable via l'e-guichet (https://yvoir.guichet-citoyen.be/ Rubrique démarches - Inscriptions)

Horaires

Formule 1

Un accueil jusque 13h30. Les enfants sont amenés au Maka, mangent et profitent de jeux libres jusque 13h30.

Formule 2

L'après-midi complète jusque 16h (min) et 18h (max)

*Trajet à pied encadré par les enseignants au départ des écoles d'Yvoir centre.
**Trajet à pied encadré par une accueillante au départ de l'école communale de Godinne.

L’accueil du mercredi après-midi

L’accueil du mercredi après-midi est encadré par quatre animateurs, dont un spécialisé en sport.
Les enfants sont répartis en deux groupes selon leur niveau : maternelles et primaires, chacun étant pris en charge par deux animateurs.

Les maternelles bénéficient d’un temps de repas, suivi d’un moment de jeux libres avant de participer à des activités artistiques ou de profiter d’un temps de repos pour les plus jeunes.

Les primaires, après leur repas, profitent d’une récréation dans la salle omnisports avant d’entamer des activités sportives ou artistiques selon leurs envies.

En fonction de la météo ou de l’actualité, des sorties peuvent être organisées pour tous (Île d’Yvoir, plaine de jeux, balades, visites, etc.). Occasionnellement, des collaborations avec des associations ou clubs locaux viennent enrichir le programme.

À partir de 15h30, les enfants terminent leurs activités et prennent leur collation. Les primaires qui le souhaitent ont la possibilité de réaliser leurs devoirs.

Dès 16h, des jeux libres (jeux de société, lecture, etc.) sont proposés aux enfants en attendant le retour.

NOS ACCUEILLANTES

Tout notre personnel d'accueil est formé conformément aux exigences de l'ONE. Ils disposent d'une formation de base, acquise soit durant leur parcours scolaire, soit via le service ATL lors de leur prise de fonctions.

Le décret ATL impose également 50 heures de formation tous les trois ans sur des thématiques variées, garantissant ainsi un accueil de qualité pour vos enfants.

À l'instar de l'enseignement, certaines journées d'accueil peuvent être suspendues afin de permettre aux accueillantes de suivre ces formations.

CONTACT

Pour toute information concernant l'accueil extrascolaire communal :

Service Accueil Temps Libre
MAURY Justine - Coordinatrice Accueil Temps Libre
082/610.333 - atl@yvoir.be / justine.maury@yvoir.be

NOS ANNEXES

- Règlement d'ordre intérieur (Annexe 1)

- Fiche santé et formulaires de consentement (Annexe2)